



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO de 11 sites mémoriels de la 1^{ère} Guerre mondiale dans la Somme

Amiens le mercredi 20 septembre 2023

L'organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) a validé ce jour l'inscription de 139 sites funéraires et mémoriels de la 1^{ère} Guerre mondiale situés en Belgique et en France, au patrimoine mondial. Ces lieux de mémoire incarnent l'horreur du premier conflit mondial, qui fit 10 millions de morts issus de 130 pays. Onze de ces sites se trouvent dans la Somme. Ils portent « une valeur universelle exceptionnelle et unique au monde ».

La Somme, terre de mémoire

Onze sites funéraires et mémoriels de la 1^{ère} Guerre mondiale sur les 139 reconnus par l'UNESCO se trouvent dans la Somme :

- Les mémoriaux du Commonwealth des communes de **Beaumont-Hamel** et **Auchonvillers** ;
- Le cimetière militaire du Commonwealth de **Thiepval** et **Authuille** ;
- Le mémorial aux disparus du Commonwealth de **Thiepval** ;
- Le cimetière et le mémorial du Commonwealth « Pozières British Cemetery » et « Pozières Memorial » à **Ovillers-La-Boisselle** ;
- Le mémorial sud-africain et le cimetière du Commonwealth de **Longueval** ;
- La nécropole et la chapelle du Souvenir français à **Bouchavesnes-Bergen** ;
- Le cimetière du Commonwealth à **Rancourt / Bouchavesnes-Bergen** ;
- **Le cimetière allemand de Rancourt** ;
- Le Mémorial national australien et le cimetière du Commonwealth à **Villers-Bretonneux** et **Fouilloy** ;
- Le cimetière chinois de Nolette à **Noyelles-sur-Mer** ;
- Le cimetière du Commonwealth à **Louvencourt**.

Ces sites sont à la fois connus et méconnus : de grands mémoriaux comme à Thiepval ou à Villers-Bretonneux ou de petits cimetières, confidentiels, comme à la Louvencourt. Chacun a été sélectionné parmi plus de 300 sites de mémoire de la Grande Guerre dans la Somme et a nécessité un long travail de recherche et d'analyse.

Un dossier soutenu par le Département

Depuis plus de 10 ans, le Conseil départemental de la Somme est investi dans le montage de ce projet visant l'inscription de sites de mémoire de la Première Guerre mondiale sur la liste du patrimoine mondial.

Cette ambition a été initiée dans le but de préserver durablement ces sites de conscience à l'échelle de l'humanité, afin de garder trace dans le paysage et les mémoires collectives et individuelles de cet épisode marquant de l'histoire contemporaine qu'est la création, pour la première fois, de lieux

funéraires ou mémoriels en hommage à chaque combattant et travailleur, quel que soit son camp, son origine ethnique ou sociale ou encore sa religion.

Au-delà de leur caractère patrimonial ou touristique, c'est aussi la forte immatérialité de ces lieux, déclinée par leur dimension citoyenne, éducative, pacifique et de rassemblement qui est au cœur de la démarche.

Cette candidature franco-belge intitulée « *Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale - front Ouest* » proposait l'inscription d'un bien sériel, décliné sous la forme de sites uniques ou multiples, attachés à la mémoire de populations des cinq continents et implantés tant en France qu'en Belgique.

Le dossier a été piloté d'emblée par le Département au niveau local, qui a régulièrement animé un Comité départemental auquel étaient associés les collectivités locales (communes, intercommunalités), les associations (le Souvenir Français, la CWGC, les associations mémorielles, le CAUE de la Somme...), des universitaires, des représentants de l'État français (Sous-préfectures, DRAC, DREAL) ou d'autres États gérant un site dans la Somme (Canada, Afrique du Sud...).

Déposé officiellement en 2017 par l'État belge au nom des États français et belges (seuls les États sont reconnus officiellement par l'UNESCO), le dossier technique a été instruit une première fois au Comité du patrimoine mondial à Bahreïn, en 2018, aboutissant à un moratoire gelant toute décision. L'enjeu de ce moratoire était de statuer sur la pertinence d'inscrire sur la liste du patrimoine mondial des sites attachés à la mémoire de conflits contemporains et de vérifier la conformité de ces sites avec la charte du patrimoine mondial de 1972.

En janvier 2023, le moratoire étant levé, les États français et belge ont immédiatement proposé à nouveau le dossier en vue de son instruction à Riyad, entre le 10 et le 25 septembre 2023, sans modification substantielle du dossier initial.

Le 30 août dernier, par courrier, le président Stéphane Haussoulier avait souhaité appuyer cette candidature auprès du Comité du patrimoine mondial pour réaffirmer le soutien plein et entier du Département à ce projet visant la reconnaissance mondiale de plusieurs sites de la Somme.

La France compte actuellement 50 biens inscrits au Patrimoine mondial.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « *l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO marque un grand jour pour la Somme. Dès l'origine, le Département a piloté localement cette initiative en fédérant autour d'elle de nombreux acteurs du territoire. À travers cette décision, c'est aussi la volonté de rendre un hommage éternel aux soldats tombés ici, dans la Somme, voici plus de 100 ans. Au-delà de donner un coup de projecteur exceptionnel sur nos sites mémoriels et de développer le tourisme de mémoire, déjà très présent sur une terre qui porte tant de stigmates de ce conflit majeur, cette inscription fondamentale participera à toujours éveiller les consciences, pour construire une Paix durable entre les peuples. C'est un besoin absolu.* »

Note aux rédactions

Courrier de soutien de Stéphane Haussoulier à la candidature « Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale - front Ouest » à la Présidente du Comité du patrimoine mondial.

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse



Le Président

Réf : DCP/FDO

Mme Haifa AL-MOGRIN
Présidente
Comité du patrimoine mondial
7, place de Fontenoy
75007 PARIS

Amiens,
le **30 AOUT 2023**

Madame la Présidente,

Le dossier d'inscription des « Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (front Ouest) » sera instruit par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 45^e session, organisée à Riyad en septembre prochain.

En vue de cette importante réunion, je tenais à rappeler le fort engagement du Département de la Somme à cet ambitieux projet. Dès l'origine, la collectivité a adhéré à cette initiative qui constitue un véritable défi, fédérant autour d'elle de nombreux acteurs locaux (communes, associations...), des représentants de structures gestionnaires (Commonwealth War Graves Commission, Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge...) ou des États mobilisés sur le projet (responsables de sites).

Aujourd'hui, je souhaite réaffirmer le soutien plein et entier du Département de la Somme à ce projet fondamental. En ce sens, j'ai le plaisir de vous informer que la charte et la convention-cadre seront soumises à l'Assemblée départementale lors d'une prochaine session organisée courant 2023.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma considération distinguée.



Le Président du Conseil départemental
de la Somme,



Stéphane HAUSSOULIER

Conseiller départemental du canton
Abbeville II